

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

70.038

Objet

VOÛTE -RESTAURANT  
DU PORT :SUCCESSION  
DE M. DELAGE

( licence 4eme Catégorie

DATE DE CONVOCATION

13 avril 1970

DATE D'AFFICHAGE

20 avril 1970

Nombre de conseillers  
en exercice 24

Nombre de présents 17

Nombre de votants 20

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante dix  
le dix sept avril à 19 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur MATRAS, Maire-Adjoint

Etaient présents : MM. MATRAS, M<sup>lle</sup> FOUCHÉ, M. BUJARD, LANUSSE,  
COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BETOUS, OSQUIGUIL, DOMEQ  
REIX, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, POUGET .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. de LIPKOWSKI par M. MATRAS  
Dr. GACHET par M. BUJARD  
Mme BIDEAU par M<sup>lle</sup> FOUCHÉ

Absents : MM.

Monsieur TETARD

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 18 mars 1970, M. DELAGE, concessionnaire  
de la voûte-restaurant du Port, a fait savoir qu'il envisageait  
de céder son affaire, sous réserve que lui soit confirmée  
l'exclusivité d'exploitation d'une licence n° 4 sur le port .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission du Port du 17 avril 1970

DECIDE

- d'accorder l'exclusivité d'exploitation d'une licence  
de 4eme catégorie au concessionnaire de la voûte-restaurant  
du Port .

- le successeur de M. DELAGE, bénéficiera de cette exclusivité ,

./.

pour la période de concession restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1980 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MN, les membres présents à la séance

Pour extrait conforme  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Maurice Matras*  
Maurice MATRAS



**APPROUVÉ**

ROCHEFORT-MER, le 30 AVR. 1970

*Le Sous-Prefet*

*[Signature]*